

Omicron gagne du terrain

Covid-19 ► A Genève, le variant omicron continue sa progression rapide en représentant désormais près de 30% des tests positifs au Covid-19. Les autorités sanitaires, qui en appellent à la solidarité en cette fin d'année, redoutent une vague encore plus forte.

«On est à une veillée d'armes. La situation s'annonce très délicate», a relevé jeudi lors du 69^e point de presse sanitaire hebdomadaire Adrien Bron, directeur général de la santé. Actuellement, sept personnes sont hospitalisées à la suite d'une contamination avec le variant omicron.

Les autorités sanitaires tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme alors que l'augmentation des cas tend à se stabiliser avec une moyenne de 650 à 850 nouveaux cas par jour. Le taux de positivité se maintient à 10,9%. L'incidence est sept fois plus élevée chez les non-vaccinés

par rapport aux vaccinés, a souligné la médecin cantonale, Aglaé Tardin.

Au niveau hospitalier, la situation reste très tendue avec une rotation et des entrées quotidiennes très importantes. Au total, 219 personnes sont hospitalisées pour un Covid-19, contre 204 la semaine dernière. Parmi ces patients, beaucoup de jeunes non vaccinés, selon M^{me} Tardin. La médecin cantonale déplore aussi une hausse de la mortalité: 26 décès ont été enregistrés en décembre, contre 5 la dernière semaine de novembre.

La pression sur le système sanitaire reste ainsi très forte. Dans un entretien publié jeudi dans la *Tribune de Genève*, Arnaud Perrier, directeur médical des Hôpitaux universitaires de Genève, indique que 20% des opérations prévues avant Noël ont dû être reportées. Plusieurs milliers d'interventions sont concernées, selon lui.

Les autorités sanitaires encouragent la population à recevoir le booster. Le dispositif pour la vaccination a été renforcé permettant de proposer de nombreux rendez-vous pendant les Fêtes. En revanche, les capacités de testing ne pourront pas être augmentées, a indiqué M. Bron. Et de rappeler que les personnes ayant des symptômes sont prioritaires pour ces tests.

A l'approche des Fêtes, la médecin cantonale a rappelé l'importance de la vaccination et des gestes barrières. Elle a aussi encouragé à procéder à des autotests avant les réunions de famille.

Pour l'heure, pas d'autres mesures sont prévues pour la rentrée. Etant donné la situation tendue et incertaine, le port du masque à l'école primaire dès la 5^e est maintenu jusqu'au 24 janvier, comme l'a révélé *Le Courrier*. **ATS**

Le SIS change de mains

Pompiers ► Le Service d'incendie et de secours (SIS) va quitter la Ville de Genève pour passer dès le 1^{er} janvier 2022 sous la gouvernance de l'ensemble des communes genevoises. Cette réforme vise à répondre aux défis de l'ensemble du territoire cantonal.

Cette date marquera un tournant historique pour le dispositif de secours et de défense incendie à Genève, ont indiqué jeudi la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises dans un communiqué commun. Le SIS était sous le giron de la Ville depuis 1840.

Cette nouvelle structure répond à l'évolution des risques. En effet, la population et les entreprises s'installent de plus en plus hors du territoire de la Ville. Le risque d'incendie n'est donc plus concentré en Ville

comme il y a cent quatre-vingts ans, relèvent les deux entités. Il fallait donc optimiser les temps d'intervention sur tout le territoire genevois.

Le Groupement SIS reprendra l'intégralité du personnel du Service d'incendie et de secours aux conditions d'emploi actuelles en Ville de Genève ainsi que les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) de la Ville. Dès 2023, les autres communes auront le choix de conserver leurs propres SPV ou de recourir aux SPV du Groupement.

Les trois casernes existantes de pompiers professionnels qui fonctionnent toutes 24 heures sur 24 seront complétées par d'autres bases de départ. L'objectif est de diminuer les risques en réduisant les temps d'intervention. **ATS**

Licenciées à la veille de Noël, les neuf employées des magasins Pimkie à Genève et à Crissier se retrouvent sans revenus à la suite de la liquidation de l'enseigne en Suisse. Témoignages

«Juste avant Noël, c'est une honte»

CHRISTIANE PASTEUR

Faillite ► «Je suis écoeuvré!» Ce cri du cœur, c'est celui de Laurence, ancienne responsable du magasin de vêtements Pimkie situé dans le centre commercial de la Praille. Avec ses huit collègues des deux derniers points de vente de l'enseigne en Suisse, à Genève et à Crissier (VD), elles ont appris leur licenciement avec effet immédiat mardi après-midi, lors d'une réunion téléphonique avec leur chef chargé de la région Rhône-Alpes et la directrice générale de Pimkie France. Selon l'Index central suisse des raisons de commerce, la filiale suisse, enregistrée sous le nom de Mode diffusion system (MDS), a été mise en liquidation le 17 décembre sur décision du Tribunal civil de Bâle-Ville, où est installé son siège.

«Complicé humainement»

Plusieurs des employées soutenues par le syndicat Syna ont tenu à exprimer, ce jeudi devant la presse, leur désarroi et leur colère. D'autant que leurs salaires de décembre ne seront pas versés et que leur employeur n'a pas fourni les documents leur permettant d'avoir droit au chômage. «Les équipes ont dû venir dans l'heure chercher leurs affaires, j'ai dû rendre les clés. J'ai demandé si on allait être payées pour décembre, on m'a répondu que non, alors que nous avons travaillé jusqu'au 21», raconte Laurence.

Avant de baisser définitivement le rideau, la gérante prend le fonds de caisse se trouvant dans le coffre. «Il y avait de quoi nous payer un bout de salaire, je voulais le donner à la mandataire.» Finalement convaincue par son chef de lui rendre l'argent, elle s'exécute. «Alors que la faillite a été prononcée, l'employeur n'a légalement pas le droit de prendre cet argent», affirme Komla Kpogli, secrétaire régional chez Syna.

«Quatre jours avant Noël, il n'y a pas de mots, c'est une



Renvoyées mardi avec effet immédiat, Laurence, Georgie et Emelyne ont tenu à exprimer jeudi leur désarroi et leur colère. CÉDRIC VINCENSI

honte», poursuit Georgie, adjointe de la gérante, dans un sanglot. «On nous prive de notre Noël, de notre salaire et de notre chômage. C'est compliqué humainement. Parmi nous, il y a des mères célibataires, des personnes qui ont des crédits à rembourser, des malades qui ont besoin de leur salaire pour payer leurs traitements, etc.» L'incertitude de ne pas savoir comment payer ses factures est lourde à porter. «Je ne mange plus, je ne dors plus», témoigne Emelyne, vendeuse.

MDS est en état de cessation de paiement depuis début

novembre, affirme au *Courrier* Maxime Cool, consultant média externe pour Pimkie, basé à Paris. «Le chiffre d'affaires des magasins de Lausanne et de Genève est en régression depuis 2017, respectivement de -10% et -20%. Fin 2019, le résultat d'exploitation s'est avéré négatif. La crise liée au Covid-19 a malheureusement accéléré la régression et accentué les difficultés de ces deux succursales», poursuit-il.

Dans l'hypothèse d'un retour en 2022 à un niveau de chiffre d'affaires comparable à celui de 2019, la société ne serait pas

«On nous prive de notre Noël, de notre salaire et de notre chômage»

Georgie

en mesure de rembourser ses dettes, d'autant plus que ses capitaux propres sont négatifs, assure le communicant. Il évoque six salariés, et non neuf, et assure qu'un «cabinet local» les accompagnera.

Pas de repreneur

Que l'enseigne connaisse des difficultés depuis cinq ans, la gérante le savait. La recherche d'un repreneur n'a pas abouti. Elle avait même eu vent début décembre, au détour d'un mail, d'une probable fermeture. En revanche, elle s'attendait à ce que «les choses soient faites

proprement»: «Ils auraient pu nous licencier, nous aurions eu notre préavis et les attestations nécessaires nous ouvrant le droit au chômage.»

Dejan Nikolic, porte-parole du Département de l'économie, indique que l'Office cantonal de l'emploi a envoyé un courrier à l'entreprise pour connaître la situation. Mais dans le cas d'une faillite, la marge de manœuvre est étroite. «Une réforme de la loi sur les faillites est indispensable. D'autant que ces grands groupes profitent de toutes les failles», dénonce Fabrice Chaperon, responsable régional de Syna. Il évoque des destructions d'emploi qui «jettent les salariés comme des malpropres» et dont «l'arbitraire sociale est à régler par la collectivité».

Le précédent belge

Son collègue Komla Kpogli accuse la «voyoucratie patronale», l'entreprise n'en étant pas «à son coup d'essai». En Belgique, Pimkie a été déclaré en faillite en mars et a fermé tous ses magasins, laissant plus de 130 salarié·es sur le carreau et ne payant ni le dernier mois de salaire ni les «indemnités de rupture» en vigueur. Quelle n'a donc pas été la surprise des syndicats belges – qui n'hésitent pas à parler de faillite frauduleuse – de constater que la marque ouvrirait quelques mois plus tard une nouvelle boutique franchisée. Toujours au nom de Pimkie et toujours liée au même grand groupe, à savoir l'Association familiale Mulliez, propriétaire entre autres des enseignes Decathlon, Auchan, Kiabi, Boulanger, Leroy Merlin, Flunch et bien d'autres.

Les salarié·es des deux magasins romands demeurent, elles, déterminées à obtenir le paiement de leur dû. «La famille Mulliez, sixième plus grosse fortune de France, arrive-t-elle à se regarder dans le miroir?» s'interroge Georgie. «Nous sommes soudées, courageuses, nous allons nous battre. Ce n'est pas qu'une question de salaire, c'est aussi une question de dignité.» I